

AVIS

D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Relative au projet de déclassement de l'aire de camping-cars OlonnEscale Cœur de Ville d'Olonne sur Mer Rue Colonel Beltrame

Par arrêté en date du 06 mai 2026, Monsieur le Maire de la Ville des Sables d'Olonne a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur le projet de déclassement du domaine public de l'aire de camping-cars OlonnEscale sise Cœur de Ville d'Olonne sur Mer - Rue Colonel Beltrame menée par la Ville des Sables d'Olonne dont les coordonnées sont les suivantes : 21 Place du Poilu de France 85100 Les Sables d'Olonne.

L'enquête publique se déroulera du 03 juin 2026 (9h00) au 18 juin 2026 (17h30) inclus, soit pendant 16 jours consécutifs.

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, seront déposés du 03 juin 2026 (9h00) au 18 juin 2026 (17h30) à la mairie annexe d'Olonne sur Mer, rue des Sables - 85340 LES SABLES D'OLONNE.

Ils sont consultables pendant la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture suivants :

- Mairie annexe d'Olonne sur Mer : les lundis, mardis, mercredis et jeudis de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 et les vendredis de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00.

Ce même dossier et un registre d'enquête publique seront également accessibles en version dématérialisée :

- Consultables depuis les sites internet du registre dématérialisé (<https://www.registre-dematerialise.fr/7362>) et de la Ville des Sables d'Olonne (www.lesablesdolonne.fr).

Le dossier en version numérique sera également accessible gratuitement sur un poste informatique situé à la Mairie annexe d'Olonne sur Mer - Rue des Sables - 85340 Olonne sur Mer aux horaires habituels d'ouverture.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier de déclassement de l'aire de camping-cars OlonnEscale du Cœur de Ville d'Olonne sur Mer et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête, ou bien les adresser au commissaire enquêteur par écrit à : Ville des Sables d'Olonne - 21 Place du Poilu de France - 85100 Les Sables d'Olonne, en précisant la mention « enquête publique relative au déclassement de l'aire de camping-cars OlonnEscale », ou par mail à : enquete-publique-7362@registre-dematerialise.fr

M. Philippe GAUBERT a été retenu sur la liste d'aptitude de la Préfecture de la Vendée en qualité de commissaire enquêteur pour procéder à l'enquête publique.

Le commissaire enquêteur recevra à la mairie annexe d'Olonne sur Mer, rue des Sables - 85340 LES SABLES D'OLONNE les :

- Le mercredi 3 juin 2026 de 9h à 12h
- Le mardi 9 juin 2026 de 14h30 à 17h30
- Le jeudi 18 juin 2026 de 14h30 à 17h30

A l'expiration du délai d'enquête, le registre d'enquête sera clos et signé par le commissaire enquêteur qui disposera d'un délai de trente jours, pour transmettre à Monsieur Le Maire des Sables d'Olonne le dossier avec son rapport et ses conclusions motivées.

Simultanément, une copie de ce rapport et de ses conclusions sera adressée à Monsieur le Préfet de Vendée.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie annexe d'Olonne sur Mer aux jours et heures habituels d'ouverture pendant une durée d'un an. Ils seront également consultables pendant la même durée sur le site internet de la Ville des Sables d'Olonne (www.lesablesdolonne.fr).

A l'issue de l'enquête publique, le Conseil Municipal se réunira pour approuver ou non le déclassement de l'aire de camping-cars OlonnEscale. Cette décision prendra la forme d'une délibération. Le projet tel qu'il est soumis à l'enquête publique pourra être modifié par le Conseil Municipal. Ces modifications devront résulter de l'enquête publique et ne pas porter atteinte à l'économie générale du projet.

Toute information sur la procédure et sur le projet de déclassement de l'aire de camping-cars OlonnEscale pourra être obtenue auprès de la Ville des Sables d'Olonne, Pôle Stratégie, Service Stratégie Foncière (02 51 23 16 00) et à l'adresse enquete-publique-7362@registre-dematerialise.fr